

Séance publique du 29 septembre 2021

Présent(e)s:	Thill Eric- bourgmestre Pletschette Camille, Zeimes Jean-Paul – échevins Kries Tessy, Pfeiffer Susi, Schloesser Alexis, Wirth François – conseillers Schaul Camille – secrétaire communal Weis Yves – secrétaire communal remplaçant (pt 13 de l'ordre du jour)
Absent(e)(s):	a) excusé: Heischbourg Patrick, conseiller b) sans motif : /

Le CONSEIL COMMUNAL décide :

1. unanimement d'approuver en bloc un lot de titres de recettes de l'exercice 2021 établi par le collège des bourgmestre et échevins.

2a. unanimement d'approuver le projet de lotissement/morcellement relatif à la création de trois parcelles indépendantes sur un terrain sis dans la « Route de Luxembourg, n°13-19 ».

2b. unanimement d'approuver la demande relative à la mise en commun de deux parkings en sous-sol (bloc 1 et bloc 2) concernant la construction d'un immeuble résidentiel dans la « Route de Luxembourg , n°13-19 ».

3. unanimement d'approuver un acte notarié (cession gratuite) conclu entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et l'État du Grand-Duché de Luxembourg concernant des fonds sis dans la « Rue Jean-Pierre Schuster ».

4. unanimement d'approuver un contrat de bail conclu entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et Monsieur Engel Luc concernant un fonds sis à Schieren au lieu-dit « Ewenzigebierg ».

5. unanimement d'approuver deux contrats de concession au cimetière de Schieren conclus entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et les consorts Berwick et Michels.

6. unanimement de confirmer deux règlements temporaires d'urgence de la circulation du 22 juillet 2021, numéros 20210722a et 20210722b, concernant l'organisation du « Vélosummer 2021 » et concernant la situation de stationnement dans le cadre des travaux de démolition du centre culturel « Al Schoul » à la hauteur de la « Route de Luxembourg, n°72 ».

7. unanimement d'appliquer à partir du 1^{er} octobre 2021 le règlement interne proposé par le collège des bourgmestre et échevins ayant pour objet la simplification de la procédure de l'exercice du droit de préemption.

8. avec 6 voix pour et 1 voix contre d'approuver le décompte de travaux extraordinaires concernant la mise en place du chemin pédestre « KulTour » par l'installation de piliers fixes pour expositions d'art sur diverses places publiques et présentant une dépense effective de 23.795,69 €.

9. unanimement d'arrêter des modifications budgétaires de l'exercice 2021 avec des crédits supplémentaires se chiffrant à 32.250,00 €.

10. unanimement d'accorder à partir du 1^{er} octobre 2021 une prime mensuelle de vingt (20) points indiciaires à l'ouvrier dirigeant pour le poste de « chef d'équipe » du service « Atelier communal » de la commune de Schieren.

11. unanimement de créer et de déclarer vacant un poste de fonctionnaire communal avec un taux d'occupation de 100% dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe de traitement scientifique et technique (ancienne carrière de l'ingénieur-technicien) pour le Service Technique de la commune de Schieren et de supprimer par contre le poste de fonctionnaire communal avec un taux d'occupation de 100 % dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe de traitement scientifique et technique (décision du conseil communal de Schieren du 5 juin 2019, approbation ministérielle du 29 juillet 2019, réf. n°900/19).

12. Discussion libre

Séance à huis clos / Vote secret :

13. de nommer Monsieur Camille Schaul, secrétaire communal, dans le groupe de traitement A2 avec effet au 1^{er} octobre 2021.

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal en sa séance du 29 septembre 2021.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 5 octobre 2021

Le collège des bourgmestre et échevins